



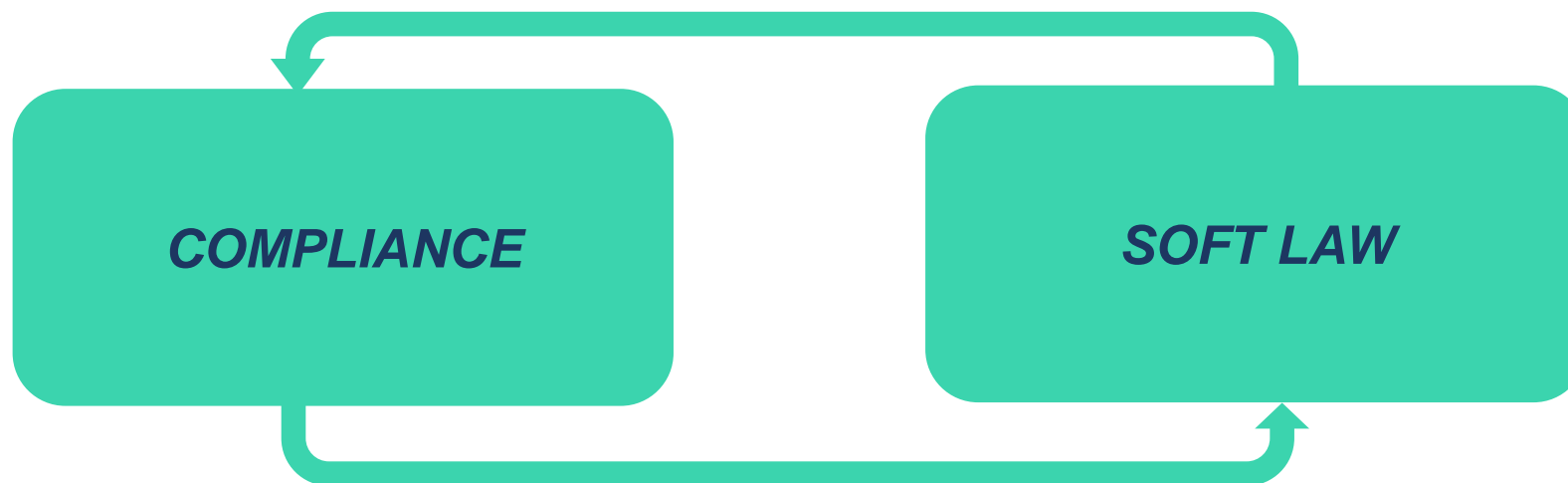
LA PORTÉE NORMATIVE DU DROIT SOUPLE

AGATHE BONNIGAL
GROUP COMPLIANCE OFFICER

PARIS – 09 JUIN 2022

LES INTÉRACTIONS ENTRE *COMPLIANCE* & *SOFT LAW*

1. L'essor du *soft law* permet une plus forte régulation du secteur et une meilleure compréhension de la loi/réglementation dans l'entreprise.



2. La création des programmes de conformité permet d'absorber cette charge normative que représente le *soft law*.

Tous deux répondent aux besoins de la pratique et produisent des effets juridiques

LES EFFETS JURIDIQUES DU DROIT SOUPLE D'ORIGINE PRIVÉE :

Définition du *soft law* d'origine privée = toutes les normes non-contraignantes émises par des acteurs privés telles que les codes de conduite, chartes éthiques, politiques et procédures internes, etc.

Recourir au *soft law* permet :

- › De décrocher de nouveaux marchés et de rester concurrentiel à travers une stratégie de « dépassement de la norme » ;
- › L'enracinement d'une véritable culture de la conformité dans l'entreprise – cela nécessite une forte implication de la fonction de conformité dans les projets en cours ;
- › La régulation des pratiques professionnelles – le *soft law*, un facteur de responsabilisation des salariés.

Il est utile de déployer des normes de *soft law* pour prolonger l'action de régulation dans l'entreprise et lutter efficacement contre tout risque de non-conformité.



LA PERCEPTION DU DROIT SOUPLE D'ORIGINE PUBLIQUE PAR LES PROFESSIONNELS :

Définition du *soft law* d'origine publique = toutes les normes non-contraignantes émises par des acteurs publics telles que les instructions, principes, avis, positions, recommandations, lignes directrices etc.

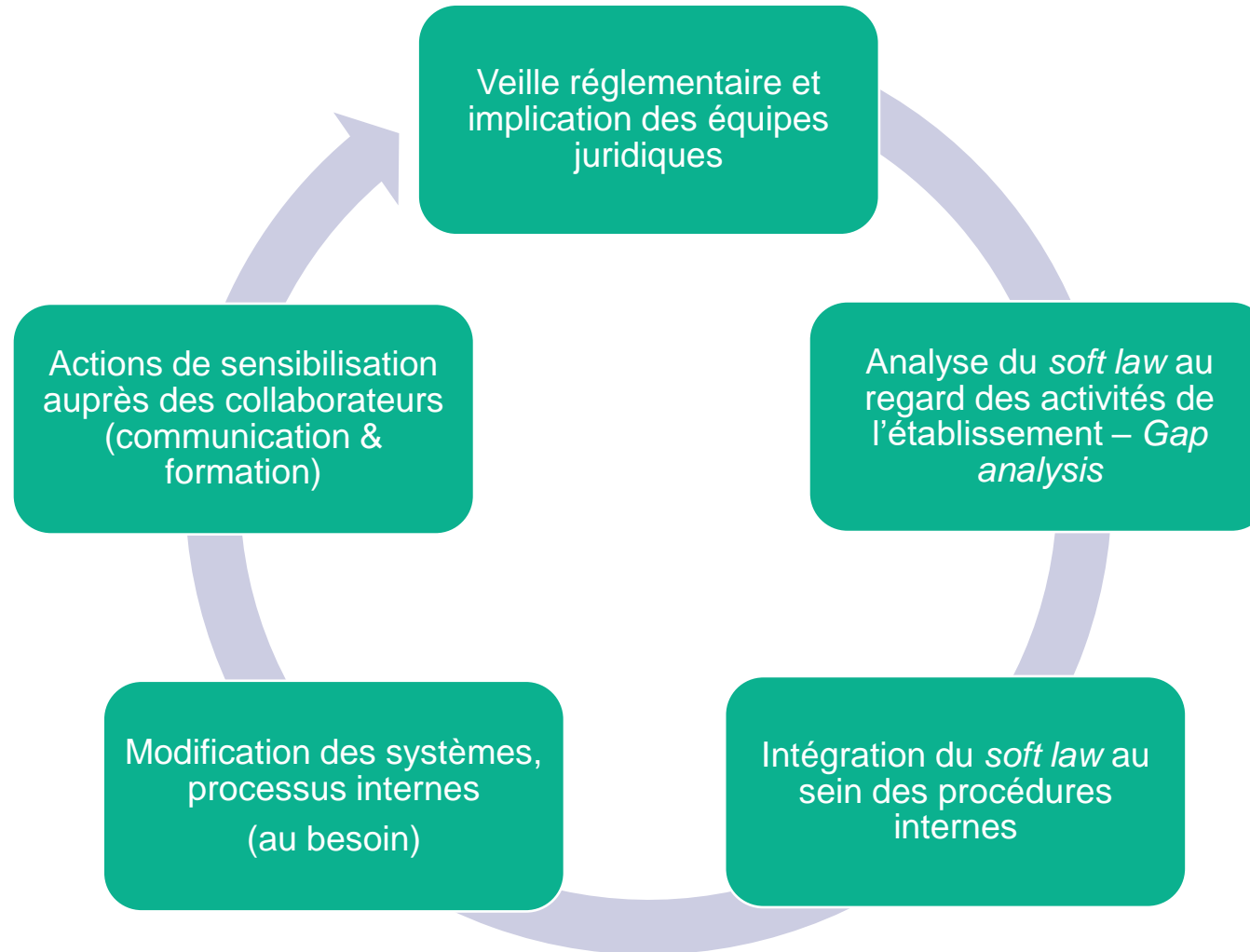
Le *soft law* remporte une large adhésion des professionnels régulés grâce à :

- › L'expertise des autorités publiques qui les émettent ;
- › Sa réactivité, adaptabilité face à l'inefficacité de la loi ;
- › Son caractère "quasi-négocié" en concertation avec les professionnels, ce qui lui donne une véritable légitimité ;
- › Sa prévisibilité, qui peut aller jusqu'à une "présomption de conformité" à la réglementation.

Pour lutter efficacement contre la criminalité financière, renforcer le dialogue et la coopération entre les acteurs privés et publics est une priorité.



L'APPLICATION OPÉRATIONNELLE DU *SOFT LAW*



LES ÉCUEILS À EVITER :

- › Négliger les normes de droit souple d'origine publique ou privée
 - ➡ Risque évident de sanctions et/ou de perte de compétitivité ;
- › Attention à ne pas mettre en place des situations de “paradoxe éthique”
 - ➡ Générateur de confusion pour les salariés ;
- › Jouer le rôle de “l'apprenti-régulateur” et ne pas accompagner le business
 - ➡ Néfaste à la conduite du changement ;
- › Prendre des engagements illusoires
 - ➡ Perte de crédibilité auprès de l'ensemble des parties prenantes.

